

MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET
DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

SECRETARIAT GENERAL

FONDS D'APPUI A LA PRESSE PRIVEE

DIRECTION GENERALE

N°-----/MCRP/SG/FAPP/DG

2018-002

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le

29 JUN 2018

COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Fonds d'Appui à la Presse Privée (FAPP) a le plaisir d'informer les bénéficiaires de la subvention à la presse privée, exercice 2018 que les chèques seront disponibles à partir du **mercredi 04 juillet 2018**.

Par conséquent, il les invite à prendre attache avec la Direction Générale du FAPP, sise à Ouaga 2000, aux jours et heures ouvrables, pour rentrer en possession de leurs chèques.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au : **+226 25 37 60 25**,
ou **+226 57 43 70 89**.



Le Directeur
Général

Bè PALM